



CHARTRE ETHIQUE



La pratique du massage sonore est une méthode de relaxation holistique. Elle se pratique en conscience. En conséquence, le sonopraticien .ne massage sonore, en adhérant à la Fédération Française des praticiens massage sonore Peter Hess® s'engage à respecter le cadre éthique défini par les points suivants :

- Le sonopraticien.ne massage sonore Peter Hess® s'engage à maintenir une pratique et une réflexion régulière, à donner et à recevoir des massages régulièrement dans le cadre de ses activités. Il est encouragé à se perfectionner par l'entraînement personnel ou collectif, à approfondir ses connaissances et sa pratique en s'inscrivant dans un parcours d'instruction et un processus de formation continue.
- Le sonopraticien.ne massage sonore Peter Hess® maintient autant que possible, une pratique régulière de développement personnel lui garantissant une bonne santé et le bon état de son système nerveux, ce qui le rend apte à pratiquer des massages sonores en conscience, avec disponibilité, sensibilité, justesse et sans risque pour lui-même et autrui.
- Le sonopraticien.ne massage sonore Peter Hess® s'engage à pratiquer selon les principes de base telles qu'il les a reçus aux formations agréées, en respectant strictement les méthodes et protocoles originels. Le massage sonore Peter Hess® est une méthode qui se suffit à elle-même. Le sonopraticien.ne s'engage à utiliser uniquement cette technique sans la mélanger à d'autres, de sa propre initiative. Toutes les évolutions sont envisageables mais pourront être appliquées après mûre réflexion dans le cadre d'un projet construit, après discussions et validation auprès de la Fédération mère en Allemagne, ceci afin de respecter et conserver les fondements originels de l'enseignement reçu.
- Lorsqu'il souhaite communiquer sur la méthode, le sonopraticien.ne massage sonore Peter Hess® s'oblige à diffuser une information juste et claire, aussi bien sur la méthode que sur les formations suivies, c'est-à-dire en respectant les intitulés, les objectifs, les noms et les titres des formations et des formateurs, sans les modifier ou les déformer. Ceci s'entend dans le cadre de la fédération, sur son site internet ou en dehors et quel que soit le support ou le média utilisé.

FFPPH

Dominique Henriques - Président
33 Rue Émile Bident
93150 Le Blanc Mesnil
ffpphess@gmail.com

FEDERATION FRANCOPHONE DES SONOPRATICIENS PETER HESS®



Le sonopraticien.ne massage sonore Peter Hess® pratique et propose une méthode holistique qui peut apporter relaxation, bien être et réconfort Il met tout en œuvre pour accompagner le client dans sa démarche vers la solution, en établissant un objectif commun avec lui. C'est au client qu'il revient de déterminer l'objectif et les limites de la séance sonore orientée vers la solution.

Le sonopraticien.ne massage sonore Peter Hess®, dans sa pratique respecte les principes de base de la méthode Peter Hess® : la bienveillance envers soi-même et le client, l'estime et le respect de la personne, le moins c'est le plus, toujours loin du symptôme, le sonopraticien.ne massage sonore Peter Hess® renforce les zones saines, l'être plutôt que le savoir, concentré sur l'intention, vers les solutions et les ressources, la coopération et complicité avec le client par des échanges réguliers, rend le client acteur de sa séance .

Le sonopraticien.ne Peter Hess® dans son approche et sa pratique propose au client, une méthode unique et particulière, la méthode du massage sonore selon Peter Hess®. Elle s'inscrit dans une démarche complètement indépendante et différente des pratiques de la médecine traditionnelle allopathique. Elle s'affranchit totalement des objectifs de guérison, de la notion de diagnostic ou même de symptôme. Le sonopraticien.ne est toujours très clair envers le client et sans ambiguïté sur ce point. Il se garde toujours de promettre une guérison. La pratique se détache du symptôme et s'oriente vers la solution.

Le sonopraticien.ne Peter Hess® pourra être amené.e à pratiquer le massage sonore sur des personnes malades, en cours ou décours de traitement.

Chaque fois que nécessaire le sonopraticien.ne massage sonore Peter Hess® doit se mettre en rapport avec les médecins et thérapeutes traitants. Il pratiquera selon la méthode Peter Hess en accord et en coopération avec l'équipe médicale qui suit la personne. En cas de doute sur la pertinence et l'opportunité du massage sonore, le praticien.ne se doit de refuser de pratiquer un massage sonore. L'orientation vers d'autres praticiens, médecins ou thérapeutes est recommandée.

Les relations du sonopraticien.ne massage sonore Peter Hess® vis-à-vis de ses pairs sont basées sur l'échange, la cordialité et aussi sur le partage et la coopération. Elles sous entendent une notion de respect mutuel et de confraternité.

Conformément au règlement intérieur, le sonopraticien.ne massage sonore Peter Hess® adhérent s'engage à pratiquer avec respect et bienveillance envers les fondateurs de la méthode, les formateurs, les collègues praticiens, envers eux même et bien sûr envers leurs clients.

Le sonopraticien.ne massage sonore Peter Hess® doit avoir une attitude ouverte et bienveillante permettant d'accueillir sans discrimination toute personne pouvant en bénéficier, en restant attentif aux fragilités physiques et psychiques de chacun pouvant constituer une contre- indication.

Le sonopraticien.ne massage sonore Peter Hess® s'engage à respecter une complète confidentialité, et à ne jamais divulguer à des tiers, sauf autorisation formelle du client, aucune information personnelle le concernant.

FFPPH

Dominique Henriques - Président
33 Rue Émile Bident
93150 Le Blanc Mesnil
ffpphess@gmail.com

FEDERATION FRANCOPHONE DES SONOPRATICIENS PETER HESS®

Le sonopraticien.ne massage sonore Peter Hess® s'engage à appliquer des tarifs raisonnables, avec tact et mesure. C'est à dire un tarif adapté et correspondant à une fourchette de prix, tels que pratiqués par les collègues de sa région ou de son pays.

Le sonopraticien.ne massage sonore Peter Hess® s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation d'un massage sonore de qualité : il offre un cadre privilégié calme et sécurisant, favorisant la détente et le bon déroulement de la séance. Il utilise les bols de la gamme particulière Thérapeutique* Peter Hess® lors des massages sonores, spécialement conçus et développés pour cet usage, ainsi que des outils et matériels de travail adaptés et de haute qualité.

Le sonopraticien.ne massage sonore Peter Hess® pratique son activité dans les limites légales et dans le respect de ses propres limites. Il s'engage à contracter les assurances responsabilité civile professionnelle nécessaires et indispensables à sa pratique pour sa sécurité et celle de ses clients.



FFPPH

Dominique Henriques - Président
33 Rue Émile Bident
93150 Le Blanc Mesnil
ffpphess@gmail.com